

METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE

Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'aménagement pluvial de la ZA de la Plaine du Caire – commune de Roquefort-la-Bédoule

Lors d'épisodes pluvieux, d'importants ruissellements sont observés sur l'avenue des Carrières et sur la Route d'Aubagne. Ces eaux s'évacuent ensuite vers le nord via un réseau pluvial le long de la route d'Aubagne.

Cette situation est notamment due à l'insuffisance et à la discontinuité du réseau pluvial situé dans la partie ouest de la zone d'activité de la Plaine du Caire.

L'objectif de l'aménagement est de :

- compléter le réseau pluvial dans l'avenue des Carrières,
- aménager un bassin de rétention en bordure de la route d'Aubagne, après le croisement avec l'avenue des Carrières,
- reprendre le réseau pluvial en aval de la route d'Aubagne.

Cet aménagement permettra de limiter les ruissellements et les ravinements dans ce secteur.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 1 000 000 € T.T.C.

Le Plan de financement prévisionnel de cette opération, est le suivant :

ORGANISMES SOLLICITES	TAUX SOLLICITES	MONTANTS SOLLICITES
Métropole Aix-Marseille-Provence	100 %	1 000 000 euros